

# PROJET LOCAL DE SANTÉ

Sur le bassin alésien, le travail partenarial en santé est une histoire de plus de 25 ans.

Il s'est structuré autour d'une alliance entre les acteurs de santé du territoire et la collectivité. Les réseaux, qui fédèrent des professionnels sanitaires et sociaux, des associations et des usagers en sont l'expression remarquable.

En 1998, l'association Reseda est créée pour fédérer et mutualiser les réseaux de santé. La collectivité s'est appuyée sur cette structure pour construire sa politique de santé locale.

Chaque année 1 300 personnes coopèrent au sein de 120 groupes de travail pour partager un état des lieux, articuler leurs actions et le cas échéant porter des projets communs.

## 14 axes d'intervention

1. Les publics fragilisés, en situation de précarité, difficultés d'accès aux soins et à la prévention
2. La santé des jeunes
3. Les addictions
4. Les personnes en fin de vie, les soins palliatifs
5. La santé des femmes enceintes et des nouveaux-nés
6. La santé respiratoire,
7. L'obésité infantile
8. La prévention des risques IST, Sida
9. Le diabète
10. La santé mentale
11. L'accès aux soins
12. L'éducation thérapeutique et les maladies chroniques
13. La perte d'autonomie des personnes
14. La "santé environnement"

## Le contrat local de santé

Le projet local de santé fait l'objet depuis 2011 d'un Contrat Local de Santé (CLS) établi entre le Pays Cévennes, l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Conseil départemental du Gard.

Premier CLS de la région, les signataires se sont donnés pour objectifs de :

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Améliorer l'efficacité du système de santé local
- Articuler les politiques publiques de santé ou en lien avec la santé
- Développer une démarche coopérative et territoriale en santé

## L'atelier Santé Ville-ASV

L'ASV intervient sur les territoires de la Politique de la Ville depuis 2001.

Sa finalité est d'adapter les dispositifs de droit commun aux particularités des territoires de la Politique de la Ville en s'appuyant sur une stratégie de santé communautaire, basée sur la participation des usagers/habitants.

Il accompagne les habitants et acteurs locaux (associations d'usagers, associations de quartier...) dans le repérage des problématiques locales (diagnostic) et dans leur positionnement, en tant qu'interface, entre les professionnels de santé et le public. En parallèle, l'ASV accompagne les acteurs de santé et porteurs de dispositifs de santé qui participent à la mise en œuvre des politiques de santé à adapter leur activité aux particularités des territoires prioritaires, en partenariat avec les associations et autres services ayant une action au plus près des populations.

Une équipe de santé publique mutualisée

Pour assurer cette animation territoriale en santé, une équipe pluri-institutionnelle a été créée en associant le service santé publique d'Alès Agglomération et l'association Reseda. Depuis 2013, le Conseil départemental du Gard, et plus récemment, la Protection Judiciaire de la Jeunesse sont également associés au CLS.

L'équipe est basée au sein de la Maison de la santé dans le Quartier des Prés-Saint-Jean à Alès.

Service Santé Publique Alès Agglomération / Association Reseda

**Adresse**

Maison de la Santé, Espace Prés-Saint-Jean, Bât. B,  
34 B avenue Jean-Baptiste Dumas, 30100 Alès

**Téléphone**

04 66 34 51 05

**Fax**

04 66 34 51 06

**Courriel**

[contact@reseda-santecevennes.fr](mailto:contact@reseda-santecevennes.fr)

[www.reseda-santecevennes.fr](http://www.reseda-santecevennes.fr)